

Domiciliation facture internet

Par CHAMS, le 05/03/2011 à 15:18

Bonjour,

ma facture internet peut elle servir de justificatif de domicile pour les demarche administrative ?

merci

Par corima, le 05/03/2011 à 15:29

C'est comme une facture de telephone, oui

Par CHAMS, le 05/03/2011 à 19:54

ok merci

Par mimi493, le 05/03/2011 à 20:40

Attention, comme chez certains FAI, c'est le client qui imprime sa facture, qu'il peut donc y mettre ce qu'il veut, ça peut être refusé